**La Journée internationale pour les droits des femmes à l’honneur au sein de la Fondation les Baumettes !**

Comme annoncé dans le Grillon du mois de janvier, la Journée internationale pour les droits des femmes fait partie intégrante du calendrier annuel du développement durable afin de sensibiliser la population mondiale à ses trois enjeux que sont l’économie, le social et l’environnement.

**Un bref retour historique**

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les mouvements ouvriers au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe. La première Journée nationale de la femme est célébrée aux États-Unis le 28 février 1909, organisée par le Parti socialiste américain en hommage à la grève des travailleuses du textile à New York en 1908 où les femmes protestèrent contre leurs conditions de travail. En 1917 en Russie, les femmes choisissent de protester et de faire grève  pour exiger « le Pain et la Paix » le dernier dimanche de février (le 8 mars selon le calendrier grégorien), aboutissant finalement à l'adoption du droit de vote pour les femmes en Russie.

En 1945, la [Charte des Nations Unies](http://www.un.org/fr/charter-united-nations/) énonçait pour la première fois dans un accord international le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Les Nations Unies célébraient alors **leur première journée internationale des femmes le 8 mars 1975,** à l’occasion de l’année internationale des femmes. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait une [résolution](http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114032f.pdf#page=141) instituant une Journée des Nations Unies pour les droits des femmes et la paix internationale, à observer par les États membres dans le respect de leurs traditions historiques et nationales.

**La journée du 8 mars** est ainsi devenue l'occasion de célébrer les progrès réalisés pour l'égalité des genres et l’autonomisation des femmes, mais aussi de mener une réflexion critique sur ces efforts et d'œuvrer pour un plus grand dynamisme mondial. Elle représente l’occasion de mettre en avant les actes remarquables réalisés par les femmes et de s’unir pour faire progresser l’égalité des genres dans le monde.

**L’égalité aujourd’hui pour un avenir durable**

Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente pour cette journée du 8 mars ; **celle de 2022 s’inscrira sous le thème de « L’égalité aujourd’hui pour un avenir durable »,** en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde qui mènent l’offensive quant à l’adaptation et à la réponse aux changements climatiques, en faveur de la construction d’un avenir plus durable pour chacun.

Faire progresser l’égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique et de la réduction des risques de catastrophe est l’un des plus grands défis mondiaux du XXIe siècle. Les problèmes liés aux changements climatiques et à la durabilité ont eu et continueront d’avoir des répercussions conséquentes et durables sur notre environnement ainsi que sur notre développement économique et social. Les personnes qui comptent parmi les plus vulnérables et marginalisées en subissent les retombées les plus graves. Les femmes sont de plus en plus reconnues comme étant plus vulnérables aux impacts du changement climatique que les hommes, car elles constituent la majorité des personnes pauvres de la planète et sont davantage dépendantes des ressources naturelles qui sont les plus menacées par le changement climatique.

En même temps, les femmes et les filles œuvrent efficacement et puissamment en faveur de l’adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation. Elles participent à des initiatives de développement durable dans le monde entier et leur participation ainsi que leur leadership se traduisent par une action climatique plus efficace. Il est essentiel de continuer à explorer les opportunités à exploiter, ainsi que les contraintes à surmonter, dans les moyens d’action mis à la disposition des femmes et des filles pour qu’elles fassent entendre leur voix et jouent un rôle égal dans la prise de décisions liées au changement climatique et à la durabilité, en vue d’atteindre un développement durable et une plus grande égalité des sexes. Car sans l’égalité des sexes aujourd’hui, un avenir durable et un avenir égal restent hors de notre portée.

**Le 8 mars à l’honneur du calendrier institutionnel de la Fondation les Baumettes**

Les équipes de l’animation socioculturelle de l’EMS ont également prévu de mettre cette Journée internationale pour les droits des femmes à l’honneur dans le calendrier institutionnel. En effet, le mardi 8 mars, **un moment d’échanges entre femmes exclusivement** sera organisé sur les unités le matin ; quant à l’après-midi, **une projection tout public de la comédie dramatique suisse-alémanique « L’Ordre divin »** est agendée à 14h30. Ce film, lequel a reçu plusieurs récompenses helvétiques ainsi qu’à l’étranger, est le premier long-métrage de fiction sur le droit de vote des femmes en Suisse et son introduction tardive en 1971 ; la scénariste et réalisatrice Petra Volpe invite les spectateurs et spectatrices à plonger dans l’atmosphère et les émotions de la Suisse rurale des années 70, une période riche en changements.

Il ne me reste plus qu’à vous souhaiter un excellent mois de mars, synonyme de printemps et d’éclosions de bourgeons !



Stéphanie Bonvin

Déléguée au développement durable

Article tiré de https://www.unwomen.org/fr, site internet d’ONU Femmes